



## Pourrais til menlever la gerde de mes enfants

Par **jeune \_femme**, le **03/11/2009 à 20:21**

Bonjour,

Je suis conjoint de fait depuis 3 ans et nous attendons notre deuxieme enfant.

Je vais accoucher au mois de decembre.

Mon conjoint et moi passons une etape difficile et je me questionne sur notre avenir ensemble.

Mais avant de prendre une decision je veux savoir ce quil pourrait arriver.

Mon conjoint a fais unefaillite personel il y a un ans a cause dun probleme de jeu.

Maintenant il ne gere plus le moindre sous car il ne sai pas sl en serai capable et des quil a d largent il ne connait pas les priorité.

De plus monfilsde deux ans a trouver de la droguedu speed dans le pantalon de papaet heureusement il ena pas prit. Mon fils biensur..

Par la suite jen est retrouv a trois reprise de cacher ici et la et dautre tomber par terre ou bien a porter de notre petit. Lorsque je les confronter il ma dit quil maimais et quil se ferais aider maisdepuis il na fais aucune demarch ni pour le je ni pour la drogue ni pur les mille et un mesonges decouverts. Moi je suis bipolaire (maniaco depressive) mais je suis stable depuis pres de 4 ans.

Mais sa fmille lorsquil ont eu connaissance de nos probleme mont menace qua cause de ma maladie il menleverais ms enafnts.

Sauf que sa famillenest guere mieu ses parents boivent un 60 onze dalcool au deux jours et son frere qui habite avec eux boit min une 12 a tous les jours.

Pourrais til menlever mes enfants parce quje ne travaille pas vu ma grossesse.

aidez moi a savoir quoi faire t comment le faire merci.

Par **jeetendra**, le **03/11/2009 à 20:29**

[fluo]CIDFF de l'ALLIER [/fluo]6, rue Jean Jacques Rousseau 03000 MOULINS Tél : 04 70 35 10 69 Fax : 04 70 35 11 49 cidff.03@orange.fr http

Bonsoir, appelez l'Association cidff à Moulins, adresse ci-dessus, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des familles et vous aideront, appelez aussi le numéro gratuit 119, ils vous aideront, courage à vous, bonne soirée.